

## Petits prêts aux consommateurs : quelles solutions?

*Sommaire exécutif*  
Juin 2009

Les institutions financières traditionnelles se sont, au cours des dernières années, retirées du marché des petits prêts, laissant ainsi une large place au marché parallèle du crédit à la consommation, qui a connu un essor phénoménal. Ce marché parallèle permet à des consommateurs d'avoir accès à du crédit de court terme (prêteurs sur gages, prêts sur salaire, etc.) et il étend la disponibilité du crédit à des individus qui autrement n'y auraient probablement pas accès (mauvais dossier de crédit, individus ne disposant pas de compte bancaire, etc.).

La présente étude identifie et examine des solutions de rechange qui pourraient être offertes aux consommateurs afin qu'ils puissent retrouver un accès adéquat à des petits prêts sans avoir recours au marché parallèle du crédit à la consommation.

Le premier chapitre propose un portrait de la situation actuelle, comprenant notamment une évaluation du marché des petits prêts et des besoins des consommateurs en matière de petits prêts. Sont successivement traités : la disparition de l'offre de petits prêts par les institutions financières traditionnelles puis les conséquences de cette disparition sur les consommateurs. Sont ensuite traités l'émergence d'un marché parallèle du crédit à la consommation et, finalement, les besoins des consommateurs en termes de petits prêts. Ce chapitre examine les besoins généraux en termes de petits prêts et fait état d'une étude de cas menée à partir d'une trentaine de dossiers de consultations budgétaires réunis par 4 Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) à travers le Québec, qui visait à cerner les besoins des consommateurs et leurs sources.

Le phénomène de la disparition de l'offre de petits prêts par les institutions financières traditionnelles et l'apparition d'un marché parallèle du crédit à la consommation florissant n'est pas circonscrit au territoire canadien: on l'observe aussi dans de nombreux pays. Des solutions de rechange variées ont été mises en place afin d'offrir aux consommateurs des petits prêts : initiatives législatives, programmes offerts par des coopératives, par des municipalités, par le milieu communautaire, par des institutions financières, etc.

Le deuxième chapitre présente donc une revue des mesures et des programmes mis en place au Canada et à l'étranger (États-Unis, Royaume-Uni, France et Belgique) en vue de donner aux consommateurs accès à des petits prêts. Il est également question, plus en profondeur, d'un programme québécois auquel participent les associations de défense des droits des consommateurs, soit les Fonds d'entraide Desjardins.

Le troisième et dernier chapitre présente les solutions qui devraient être préconisées au Canada. Il y est question des meilleurs programmes ou des meilleures pratiques recensés, puis des contraintes liées à l'implantation de ces programmes au Canada.

### *La force d'un réseau*

#### **Nos membres réguliers**

ACEF ABITIBI-TÉMISCAMINGUE  
ACEF AMIANTE – BEAUCE – ETCHEMINS  
ACEF DE L'EST DE MONTRÉAL

ACEF DE L'ÎLE-JÉSUS  
ACEF DE LANAUDIÈRE  
ACEF DU NORD DE MONTRÉAL  
ACEF ESTRIE

ACEF GRAND-PORTAGE  
ACEF MONTRÉGIE-EST  
ACEF RIVE-SUD DE QUÉBEC  
ACQC

6226, rue Saint-Hubert, Montréal (Québec) Canada H2S 2M2  
T : 514 521 6820 | Sans frais : 1 888 521 6820 | F : 514 521 0736  
union@consommateur.qc.ca | www.consommateur.qc.ca/union

À l'heure actuelle, il ne semble pas que les grandes institutions financières, à l'exception de Desjardins, soient prêtes à prendre spontanément les moyens nécessaires pour assumer la responsabilité sociale qui devrait leur revenir et réintégrer le secteur des petits prêts. L'établissement de programmes palliatifs semble donc une solution incontournable à court terme, et ce, notamment, pour ralentir le développement d'un marché parallèle du crédit à la consommation, qui participe à l'appauvrissement des consommateurs qui se voient forcés de l'utiliser et les enferme dans un cercle d'endettement qui, à terme, mène plusieurs consommateurs à un surendettement irréversible, voire à la faillite. Au vu des dossiers de consultations budgétaires recueillis dans les ACEF et de l'évaluation dans ces dossiers des besoins en matière de petits prêts, notre étude nous amène à conclure que certaines initiatives semblent mieux à même que d'autres de répondre aux besoins des consommateurs.

Le rapport conclut sur des recommandations adressées aux gouvernements fédéral et provinciaux en vue notamment d'une intervention qui viserait à forcer les institutions financières à répondre aux besoins en terme de crédit des populations à moyen ou faible revenu. Des recommandations sont également formulées relativement à la mise en place de différents programmes de petits prêts qui, tant et aussi longtemps que les institutions financières ne rempliront pas ce créneau, pourront répondre aux besoins des consommateurs.

---

English version available on our website.

Le présent document résume un rapport de recherche publié par l'Union des consommateurs en 2009, et réalisé dans le cadre d'un projet de recherche financé par le Bureau de la consommation d'Industrie Canada. Ce rapport de recherche est disponible en français sur notre site Internet.